

METZ — 1, Avenue Foch 57000
PARIS — 15, Rue du Faubourg Montmartre 75009
MARSEILLE — 11, Cours Joseph Thierry 13001

Groupe3e.fr



Christian ECKERT

RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES

ÉVOLUTION POUR LES PARTICULIERS ET LES ENTREPRISES
SUR 25 ANS

DATE

Avril 2026

GROUPE 3E

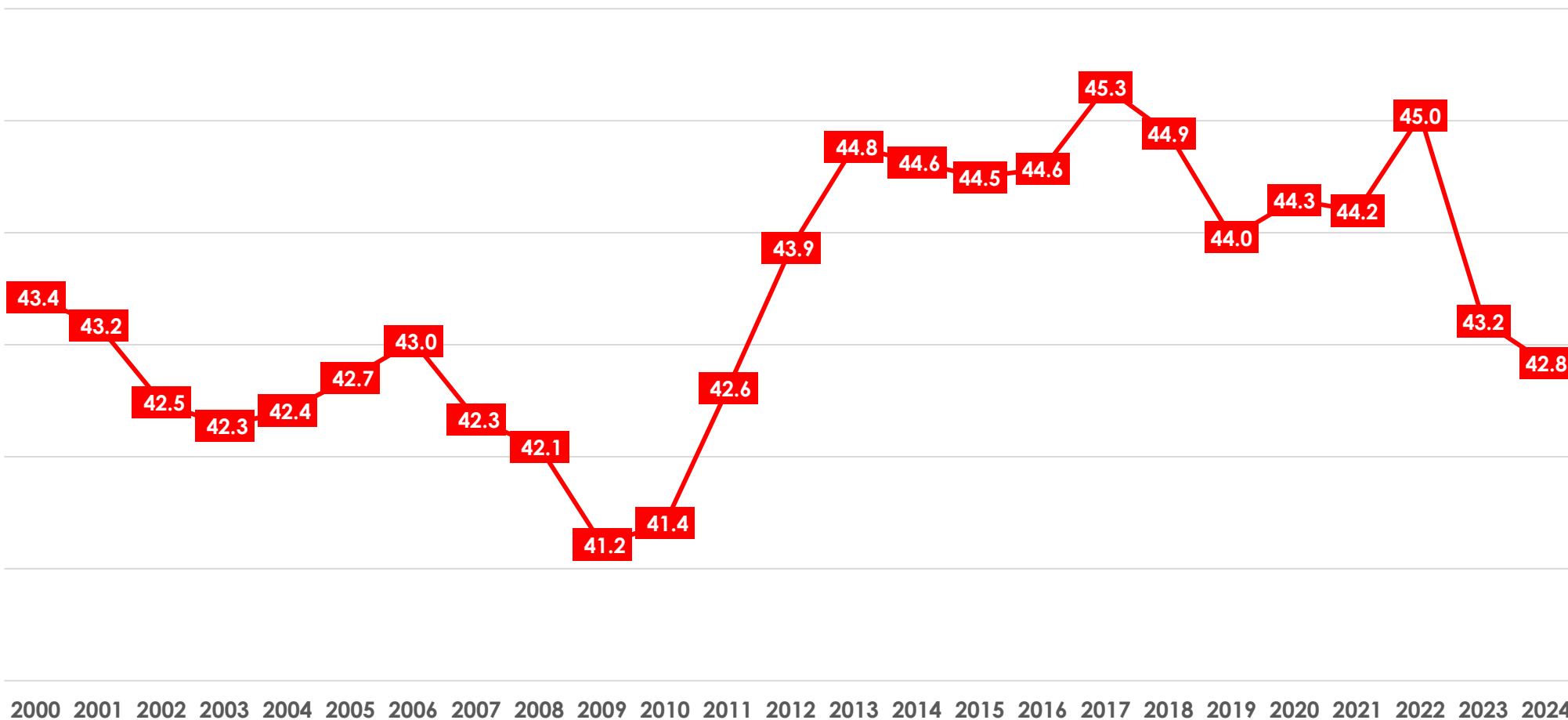
CONSTRUCTEURS
D'ALTERNATIVES



L'évolution du taux de prélèvements obligatoires

Le taux de prélèvement est revenu à son niveau du milieu des années 2000

Taux de prélèvements obligatoires (en % du PIB)



Source : INSEE

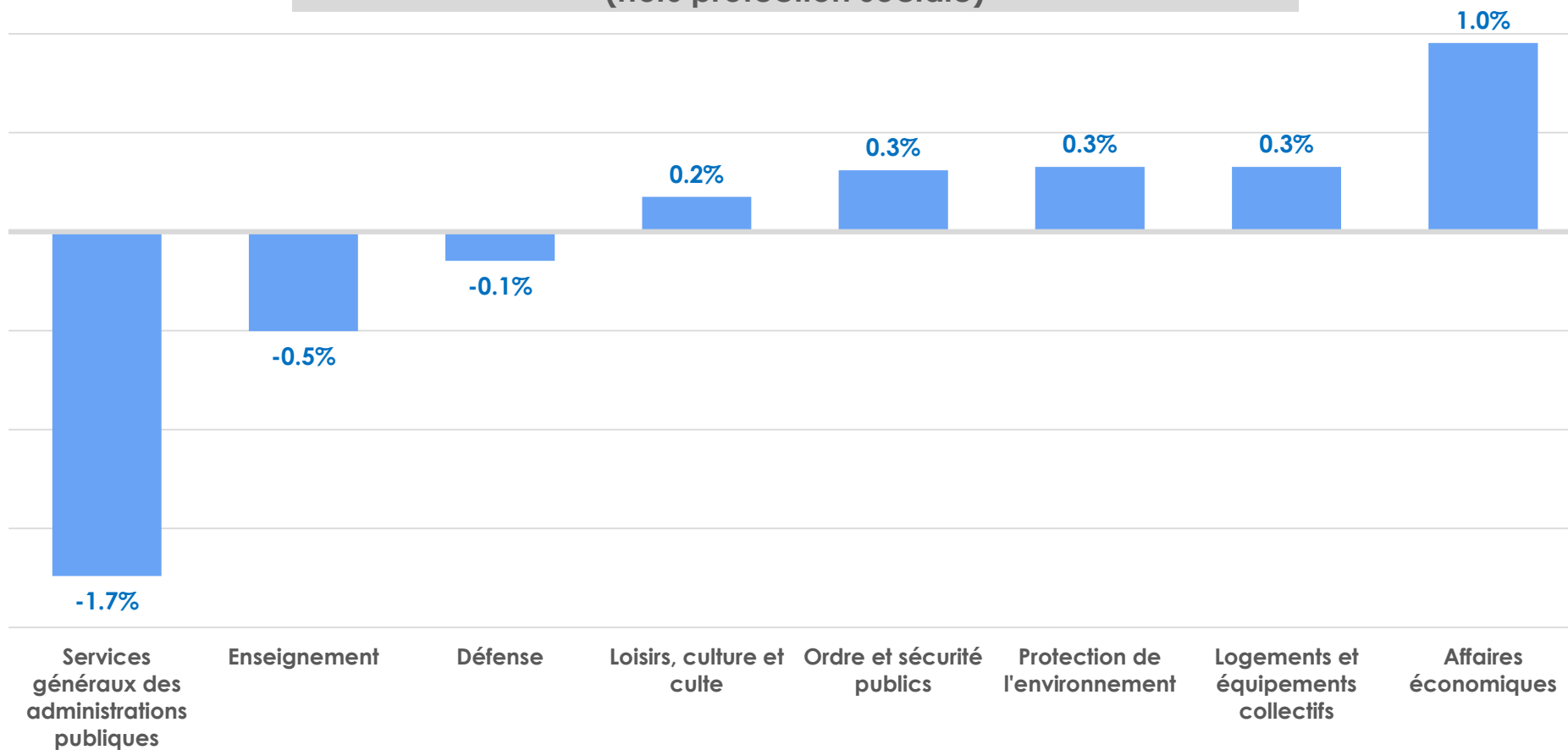
L'évolution du taux de prélèvements obligatoires



- Les variations du taux de prélèvements obligatoires reflètent la situation budgétaire : le taux augmente en période de consolidation budgétaire : 2004-2006, 2011-2018, depuis 2024.
- La baisse entre 2017 et 2024 s'explique par des baisses d'impôts massives et non financées : le déficit s'est accru sur cette période dans une ampleur similaire aux baisses de prélèvements obligatoires décidées.
- Avec un déficit public prévu à 5 % du PIB en 2026, il est probable que le taux de prélèvements obligatoires va augmenter dans les années à venir.

Une forte hausse des dépenses en faveur des entreprises depuis le début des années 2000

Evolution de la part dans le PIB des dépenses entre 2001 et 2024 (hors protection sociale)



Source : d'après INSEE

La forte hausse des dépenses en faveur des entreprises concerne surtout des aides directes. Les économies ont été faites sur les services généraux et l'éducation

- La hausse des dépenses en faveur des entreprises s'explique par le développement des aides budgétaires directes aux entreprises :
 - Programme d'investissements d'avenir fortement relevé avec France 2030
 - Aides directes sectorielles, notamment celles mises en place dans le cadre du plan de relance puis pérennisées : apprentissage, subventions en matière énergétique (renouvelables, hydrogène), aides à la relocalisation...

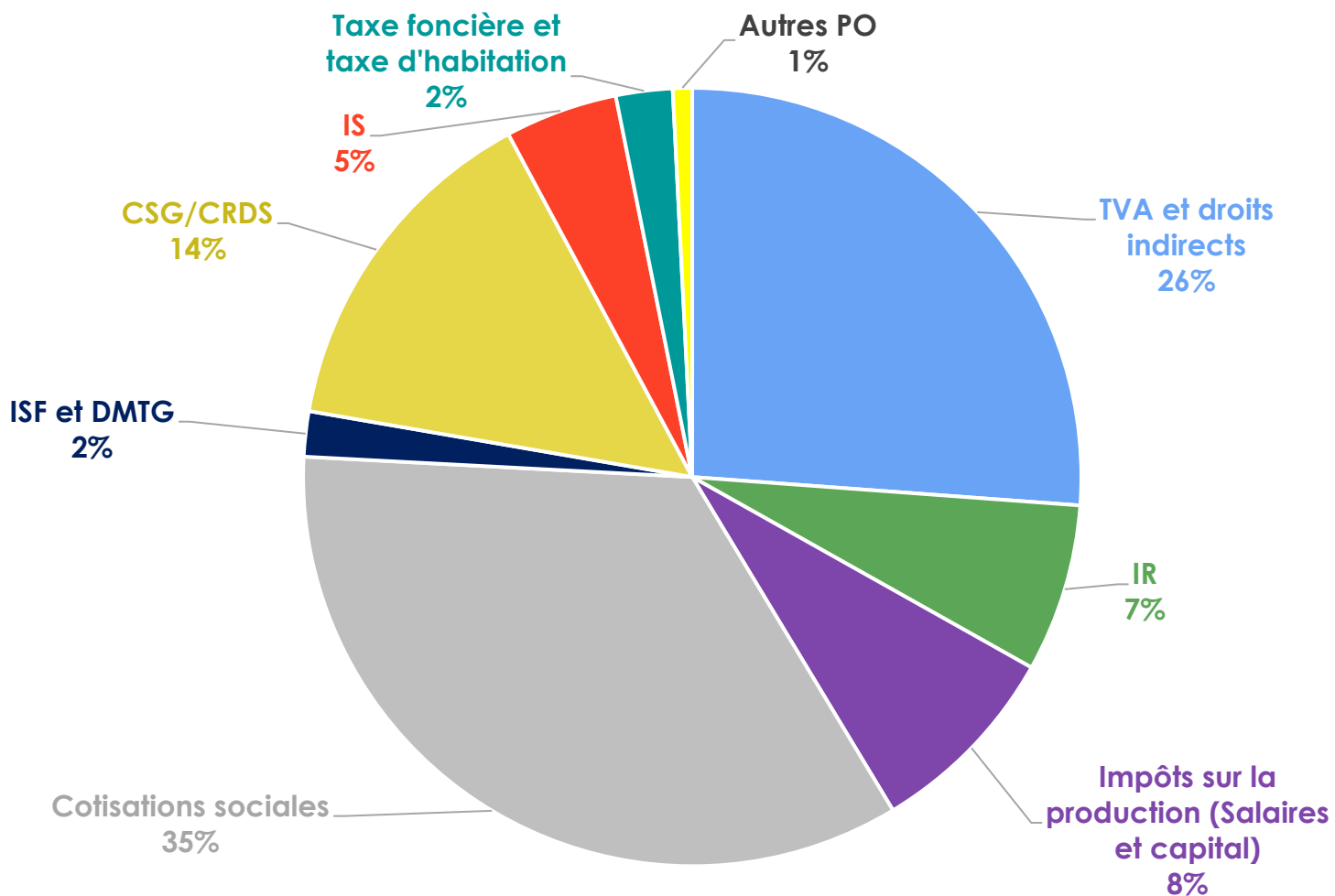
- Les économies ont été faites :
 - Sur les "services généraux", ce qui comprend l'administration courante et la charge de la dette
 - Sur l'éducation, en particulier le secondaire et le supérieur



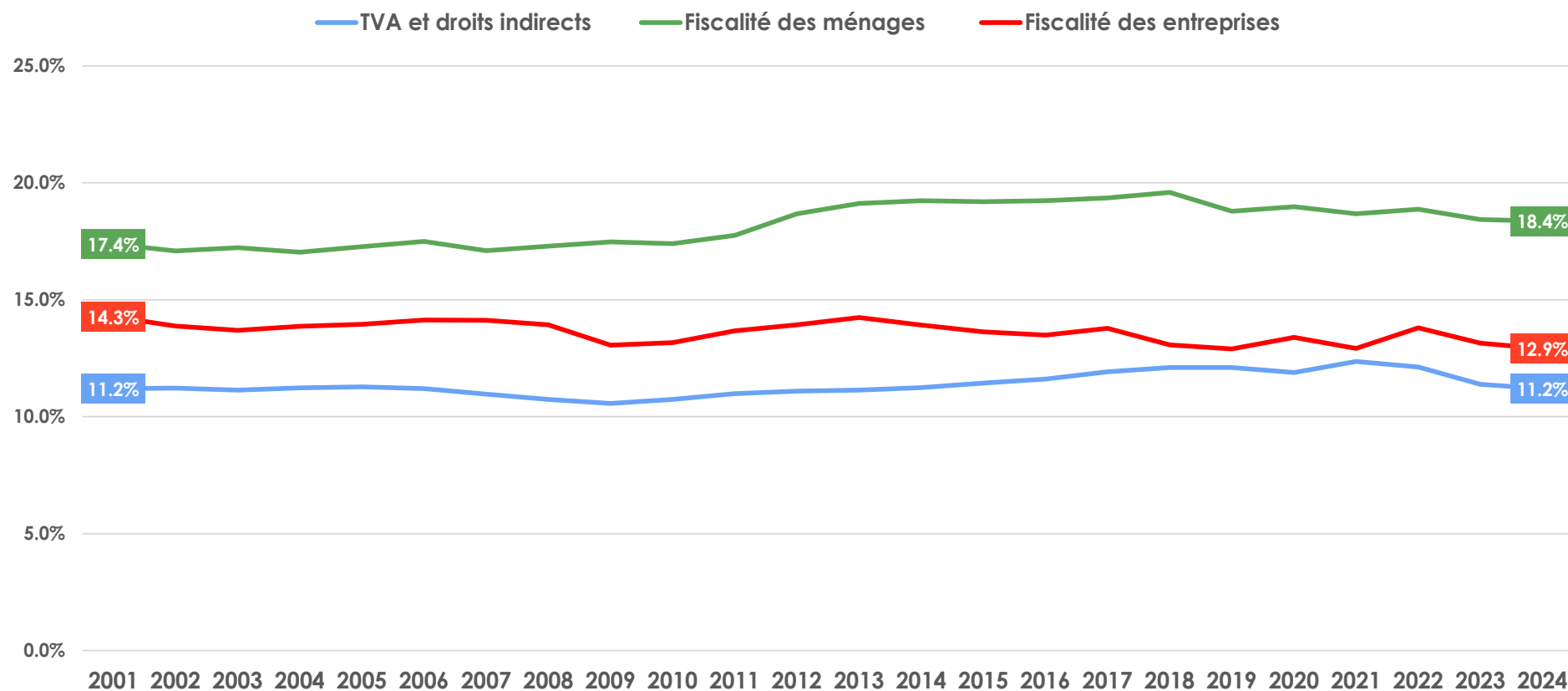
● L'évolution détaillée des prélèvements obligatoires

La structure des prélèvements obligatoires (en % du total)

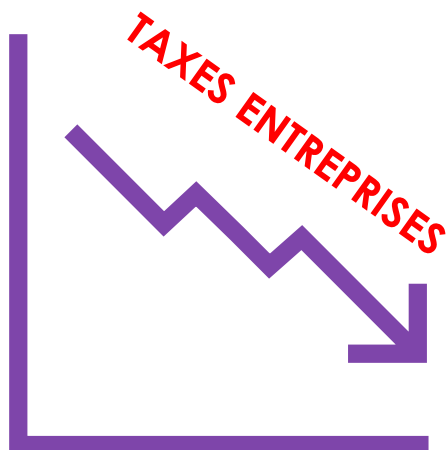
Les cotisations sociales constituent le premier poste, dans une logique de prise en charge collective des dépenses



La part des prélèvements obligatoires des entreprises dans le PIB a baissé de 1.4 % depuis 2001



Les entreprises ont été préservées depuis 25 ans



- Hypothèses retenues :
 - Prélèvements obligatoires ménages : IR, CSG/CRDS, DMTG, TF/TH et 50 % des cotisations sociales
 - Prélèvements obligatoires entreprises : IS, impôts sur la production et 50 % des cotisations sociales
 - Fiscalité indirecte : TVA, impôts sur les produits (TICPE, TICFE,...)

- Même si une contribution leur a été demandée entre 2011 et 2013, les mesures prises depuis 15 ans sont orientées à la baisse de la taxation des entreprises : réforme de la taxe professionnelle, pacte de responsabilité, forte baisse de cotisations sociales, mesures prises depuis 2017.

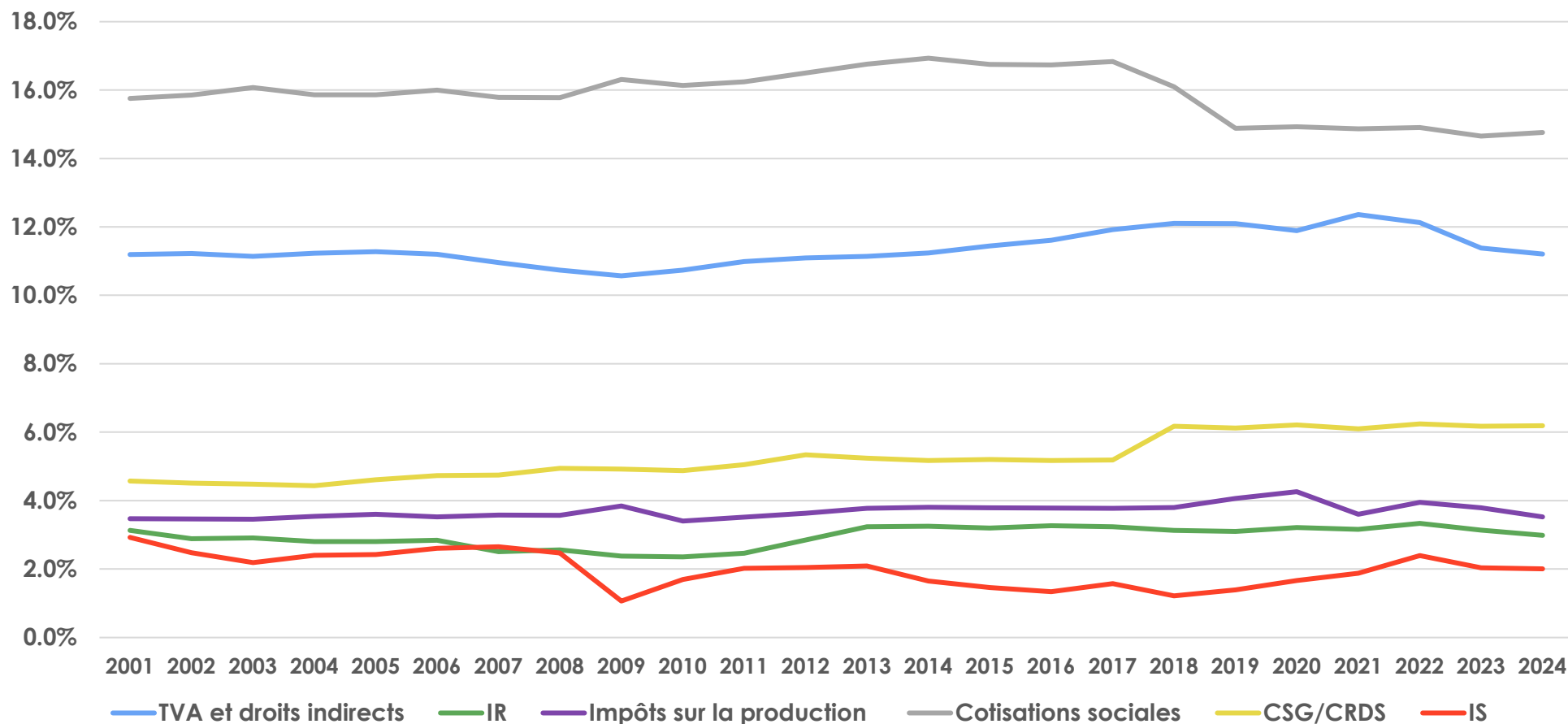
Par contre, les ménages ont été fortement sollicités

- Les ménages ont été fortement mis à contribution pour la réduction du déficit entre 2011 et 2013 (gel du barème de l'IR, suppressions de niches à l'IR...).
- La fiscalité indirecte a été tirée à la hausse par la contribution climat énergie ("taxe carbone" jusqu'en 2018) et par la hausse de la TICFE (taxe sur l'électricité).



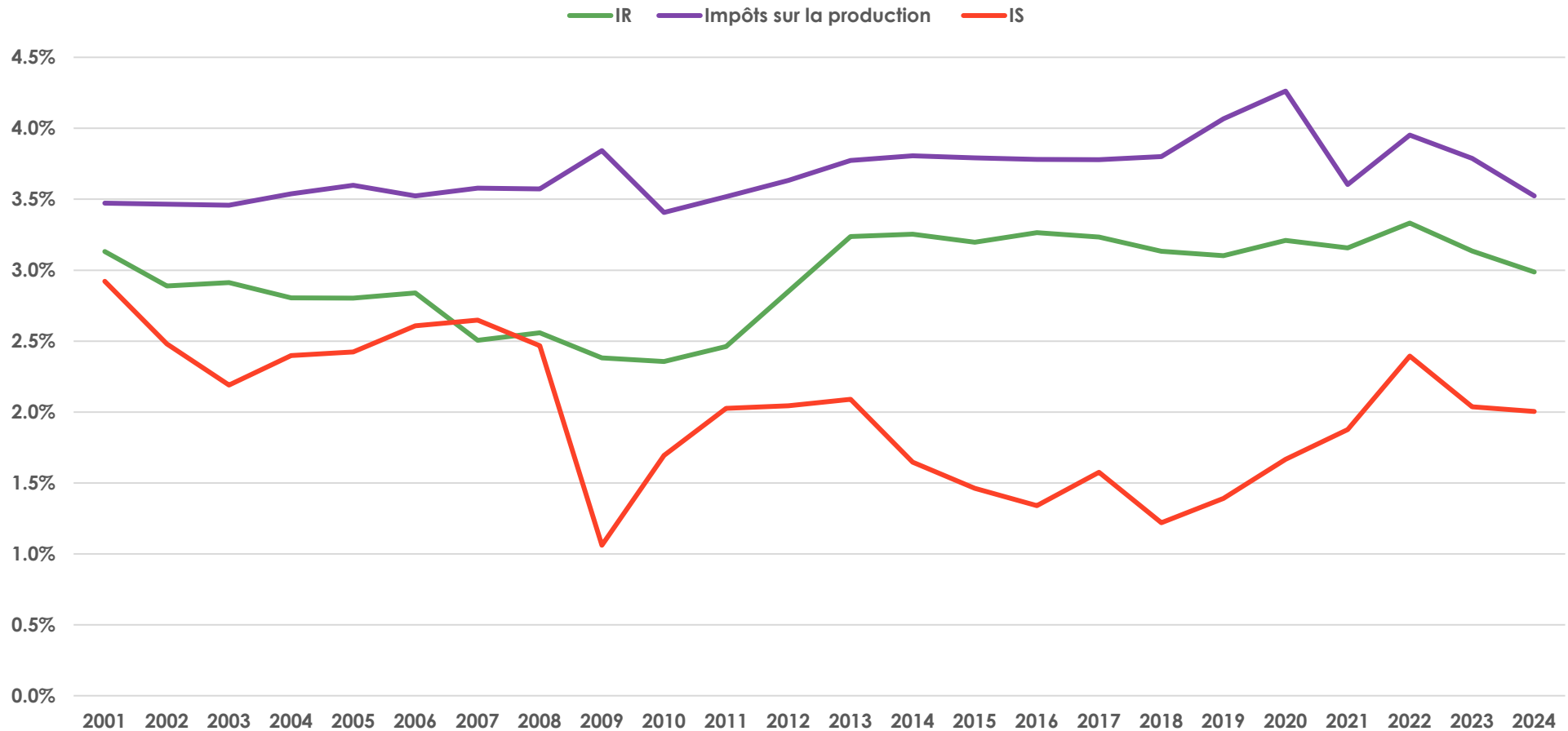
La structure des prélèvements obligatoires en France

Les principaux prélèvements obligatoires depuis 2001 (en % du PIB)



Source : INSEE

Les impôts sur le capital et le travail qualifié (en % de PIB)



Les autres impôts



- Les autres impôts ont connu une dynamique spontanée forte et ont bénéficié de mesures d'allègements.

- Impôt sur le revenu :

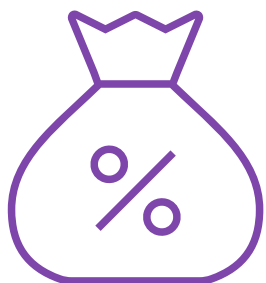
- Augmentations en 2011-2013 pour la réduction du déficit
- L'IR augmente spontanément plus vite que le PIB compte tenu de sa progressivité : les mesures d'allègements prises ont limité cette dynamique

- Impôt sur les sociétés :

- Fortes variations conjoncturelles du fait de la surréaction du bénéfice fiscal à la conjoncture économique
- Baisse des taux de 2018 à 2022 (à 25 %)

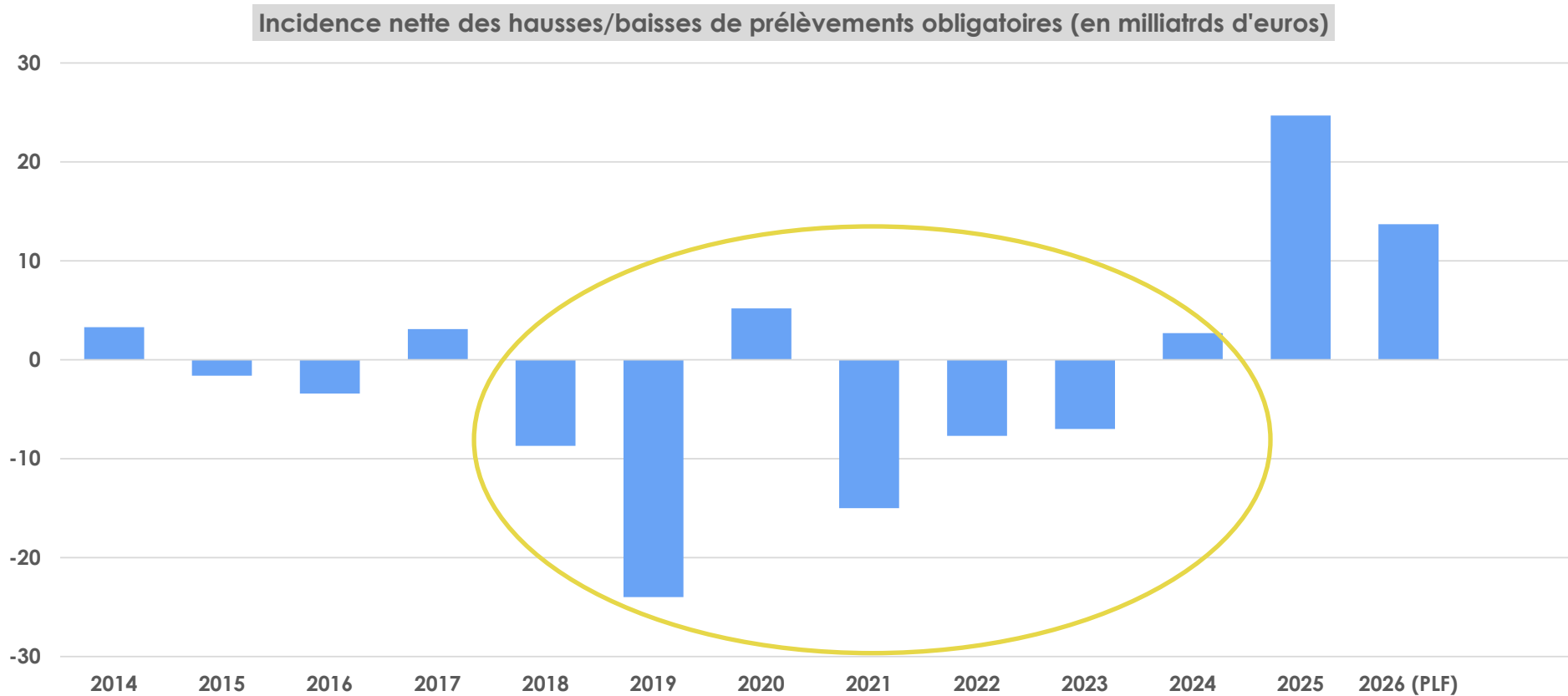
- Impôts de production :

- Suppression de la taxe professionnelle en 2010 (de l'ordre de 5 Mds€)
- Baisse de 10 Mds€ de la CFE en 2021
- Baisse progressive de la CVAE en 2023-2024 (5 Mds€)



● Les baisses d'impôts depuis 2017

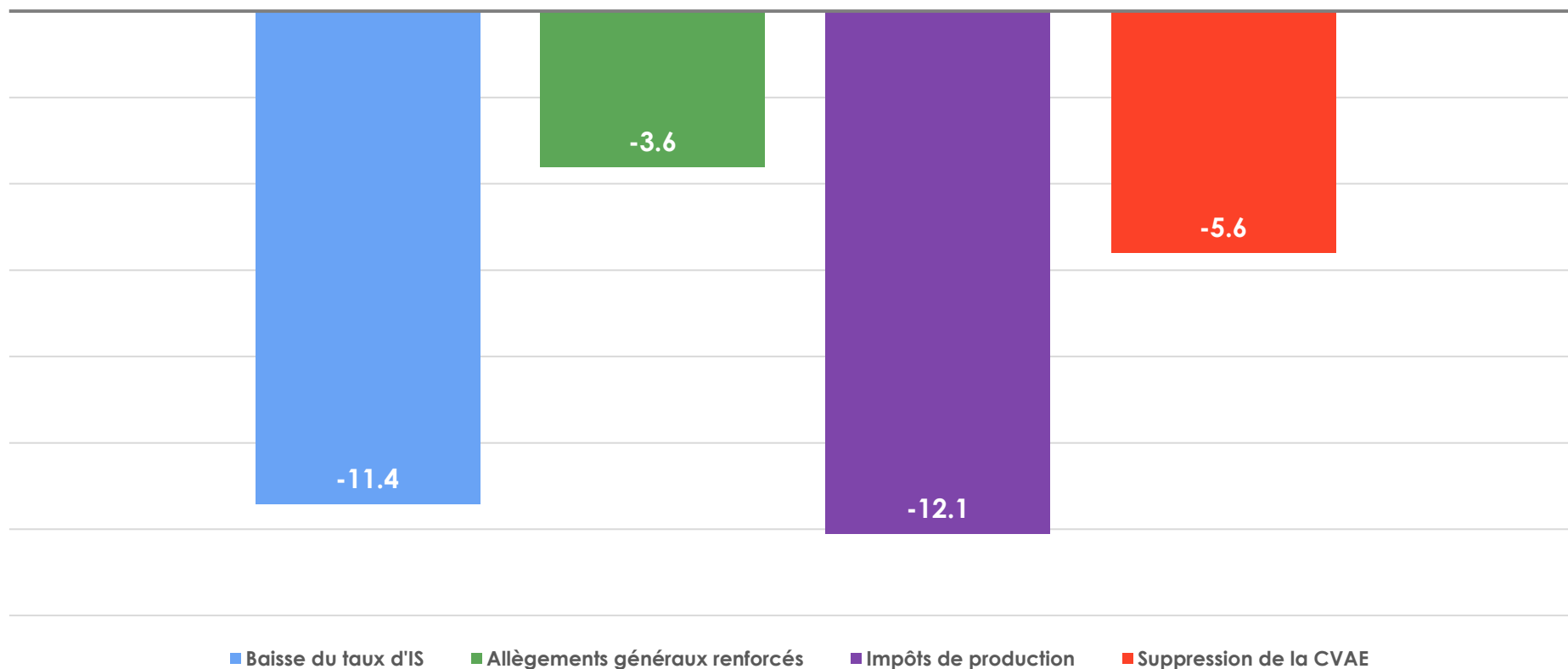
Des baisses d'impôts équivalentes à 2.2 % du PIB entre 2018 et 2024 et un déficit public qui se dégrade de 2.4 % du PIB sur la même période



Source : rapport économique, social et financier

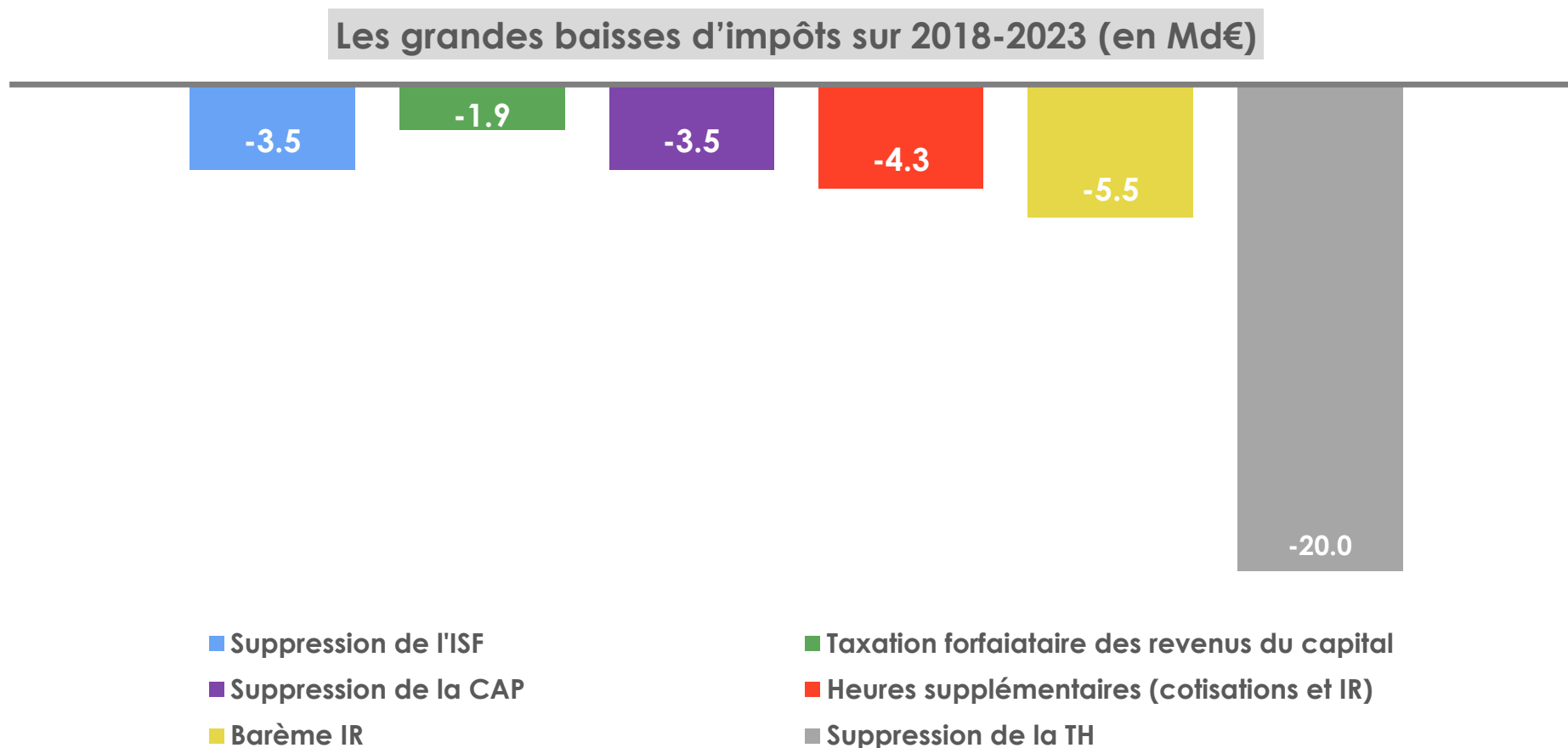
Impôts des entreprises : diminutions équivalentes à 1.3 % du PIB sur quatre mesures fortes

Les grandes baisses d'impôts sur 2018-2023 (en Md€)



Source : rapport économique, social et financier

Impôts ménages : 1.8 % du PIB sur six mesures d'allègements, surtout pour les ménages les plus favorisés



Source : rapport économique, social et financier

GROUPE 3E **CONSTRUCTEURS D'ALTERNATIVES**



www.groupe3e.fr

03 87 17 32 60